

## PROCES VERBAL DU 23 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril à vingt heures trente, le conseil municipal de Pannecé, dûment convoqué le seize avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Pannecé sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CLAUDE, Maire.

Etaient présents : CLAUDE Jean-Michel, Maire

LHÉRIAU Marie-Thérèse - BONNIER Stéphane - Karine HOUGARD - Morgan LE ROCH, Adjoints  
ZAWISTOWSKI Yannick - LEHY Rodolphe - CERCLE Guillaume - DURAND Martine  
Stéphanie BOULO - Pauline CADOREL - Cécile ALBERT - Carole LANOE, Conseillers Municipaux

Etaient absents et excusés :

- David GAUTRET a donné pouvoir à Jean-Michel CLAUDE
- Sylvain DESORMEAUX

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 14

Secrétaire de séance : Morgan LE ROCH

### AMENDEMENT A L'ORDRE DU JOUR :

- Vote des subventions
- Autorisation de signature de la convention pour la répartition des charges de la salle Cossé de Brissac

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 MARS 2024**

Suite à la remarque de madame Carole LANOE, la formule du délibéré sur l'avis à propos du Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) est modifiée comme suit :

« Après discussion le conseil municipal, a émis avec 10 voix un avis défavorable et 5 abstentions. Il considère que le PDMS n'est pas adapté aux communes rurales. »

### **2024-34 BAIL COMMERCIAL SUPÉRETTE**

A l'occasion du changement de gérant de la supérette, il convient de rédiger un nouveau bail commercial.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le nouveau bail commercial avec le nouveau gérant.

Il propose de maintenir le loyer actuel d'un montant de 250 € HT soit 300 € TTC. Sera ajouté au loyer une charge mensuelle correspondant à la maintenance des vitrines réfrigérées dont la commune est propriétaire.

Monsieur le Maire précise que la révision du loyer sera annuelle. Aucun dépôt de garantie ne sera demandé.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires pour la constitution du bail commercial.

Un rendez-vous sera pris avec le nouveau gérant pour discuter du renouvellement des vitrines réfrigérées.

### **2024-35 MARCHÉ DE TRAVAUX RÉNOVATION ET EXTENSION AUBERGE DU DONNEAU**

Monsieur Bonnier indique que les offres sont toujours à l'analyse et ont été transmises au bureau de contrôle. Deux lots sont infructueux (lot couverture et lot ravalement).

Un appel d'offres restreint va donc être lancé pour ces deux lots.

Une consultation va être lancée pour la désignation d'un bureau pour la mission SPS.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires.

### **2024-29 CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT POUR L'OPÉRATION COMMUNALE SUR LES SECTIONS DE LA RD 9 ET DE LA RD 18 - AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA GRAVELLE, DE LA RUE DE LA POSTE ET DE LA RUE DE LA CORDELIERE**

Monsieur le maire sollicite l'autorisation de signer la convention de participation financière du Département pour l'opération communale sur les sections de la RD 9 et de la RD 18 concernant l'aménagement de la rue de la Gravelle, de la rue de la Poste et de la rue de la Cordelière.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer la convention.

### **2024-30 APPROBATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES LOTS DU LOTISSEMENT DES FONTAINES**

Monsieur le Maire présente le règlement d'attribution des lots du lotissement des Fontaines travaillé à partir d'un projet de la COMPA et proposé par les membres de la commission urbanisme.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le règlement.

L'appel à candidature sera lancé dès que les travaux de viabilisation seront terminés.

### **2024-31 RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR LE REMPLACEMENT D'UN AGENT EN ARRÊT MALADIE**

Le Maire proposera à l'assemblée délibérante :

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-3

**Vu** le décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

**Considérant** la nécessité de créer un emploi non permanent compte tenu de l'absence d'un agent.

En conséquence, il est proposé le recrutement à temps non complet d'un agent non titulaire

de droit public pour faire face aux besoins liés à la continuité du service public pour la durée du congé maladie de l'agent sur le grade d'Adjoint d'animation territorial, échelon 1.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide de :

- Créer l'emploi non permanent à temps non complet d'Adjoint d'animation territorial, échelon 1 et sera rémunéré sur la base de l'IB 367 IM 340 pour 22 h 40 hebdomadaire pour remplacer l'agent placé en congé maladie pendant toute sa durée

## DEMANDE D'ACHAT D'UNE PORTION DE CHEMIN COMMUNAL AU VILLAGE DE BLANCHE NOUE

La propriétaire des parcelles ZM 59, 60, 61, 62 et 63 souhaiterait acquérir une portion du chemin communal au village de Blanche Noue.

Le conseil municipal émet un avis favorable. Une enquête publique aura lieu pour recueillir l'avis des administrés.

## 2024-32 VOTE DES SUBVENTIONS 2024

Madame Marie-Thérèse LHÉRIAU, membre de la commission vie locale présente les propositions faites par la commission.

Pour définir le montant des subventions, la commission propose :

- 15 € par adhérent pour les associations sportives
- Un ratio par heure pour les associations d'aide à domicile si elles sont précisées
- 70 € forfaitaire pour les autres associations
- 8 € par adhérent pour les associations de loisirs

ASS. A CARACTERE SPORTIF	
La Gaule Pannecéenne	255 €
Les pétanqueurs Pannecéens	360 €
UFCED Football	225 €
ASCED Hand	330 €
Tendances et Cie	330 e
CAF Club alpin français	60 €
Judos des Vallons de l'Erdre	45 €
AGEM - Gymnastique enfant	105 €
La savate Riaillé	105 €
ASS. HUMANITAIRE D'ENTRAIDE, D'ACTION SOCIALE	
ADT Aide à Domicile Temporaire	251 €
ADAR	154 €
Pannecé Solidarité Transports	250 €
POUR	70 €
Entrais addict 44	70 €
Croix Rouge Française - Comité d'Ancenis	70 €
Prévention routière	70 €
France ADOT - Dons d'organes	70 €
Saint Vincent de Paul	70 €
Le mouvement de la paix	70 €

<b>ASS. DE LOISIRS</b>	
Panne 'scène comedix	312 €
Amicale Laïque	176 €
Lulu prêt	48 €
Club de la Bonne Humeur	424 €
<b>ASS. CULTURELLE ET SOCIO-EDUCATIVE</b>	
L'outil en main - Teillé	60 €
Le four des Rails	88 €
<b>AUTRES ASSOCIATIONS</b>	
UNC-AFN - Section Pannecé	70 €
Le souvenir français	30 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 168 €</b>

La somme globale allouée aux associations s'élève à 4 168 €.

Concernant la demande de subvention de POLYSONS, le Conseil Municipal reporte sa décision pour manque d'éléments budgétaires et statutaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions de la commission et autorise monsieur le Maire à verser les subventions fixées ci-dessus aux associations.

### **2024-33 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA REPARTITION DES CHARGES DE LA SALLE COSSE DE BRISSAC**

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer la convention de prise en charge des frais de fonctionnement, d'équipement et d'investissement liés à la salle de sports Charles-Henri de Cossé Brissac

Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer la convention pour l'année 2024.

## INFORMATIONS

### EXERCICE PAR LE MAIRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU)

Délégation du CM au maire pour l'exercice du droit de préemption urbain par le conseil municipal - détail des déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

1	Consorts MOREAU La Butte Saint Jacques 44440 PANNECE	YB195, 196 et 253 (2344 m <sup>2</sup> ) 207 La Butte Saint Jacques	M BAFFALY William 111 Le Clos 44440 TRANS SUR ERDRE	Me Antoine MICHEL 44440 RIAILLE	Non le 29/3/24
2	M RETHORE Guillaume & Mme BLANDEAU Manon 47 Rue du Donneau 44440 PANNECÉ	E1031, 1032, 1033 (8 108 m <sup>2</sup> ) 47 Rue du Donneau	M & Mme MACE Sylvain 288 Rue du Lindron 44390 PETIT MARS	Me Antoine MICHEL 44440 RIAILLE	Non le 29/3/24

### DIVERS

#### ➤ Bibliothèque - travaux de peinture : choix des couleurs

Sur proposition des bénévoles et agents de la bibliothèque, le conseil municipal retient les couleurs Chardon violet et gris lunaire.

➤ **Cérémonie du 8 mai :**

La cérémonie aura lieu à 9h45 sur la commune de Riaillé.

➤ **Elections européennes :**

Fixation des permanences des élus pour tenir le bureau de vote

➤ **Devis signés**

- **Entreprise LSP** - Fourniture de 20 x K5B éco (piquets de chantier) - montant **309.12 € TTC**
- **Entreprise EFFIVERT** - Entretien terrain de football 2024 - montant **12 900 € HT**
- **Entreprise VERVER EXPORT** - Plantation mécanisée - montant **1 879.60 € TTC**
- **Entreprise GUIBERT Johnny peinture** - Travaux de peinture bibliothèque - montant **2 781.36 € TTC**
- **Entreprise GUIBERT Johnny peinture** - Travaux de peinture préau sanitaire public étang - montant **3 822 € TTC**
- **Entreprise Le Coin du Marquage** - Confection de 3 Panneaux jardin partagé - montant **450 € TTC**
- **SARL C2MTP** - Aménagement d'un busage village de la Dinetière - montant **2 774.40 € TTC**
- **Entreprise ADELIN Plomberie Chauffage** - Changement clapet anti-retour cimetière de Pannecé - montant **452.76 € TTC**

➤ **Rencontre avec les nouveaux interlocuteurs de Boralex :** Le dossier est en cours d'instruction à la Préfecture. Deux éoliennes seront moins hautes en raison des lignes aériennes.

➤ **CIRCET :** Demande d'une antenne Relais Bouygues/SFR. Proposition de l'installer sur le mat de l'antenne actuelle. Indemnité **2 500 € /an**

## TOUR DE TABLE

### **Marie-Thérèse LHERIAU**

Tourisme responsable : Un dossier de subvention a été déposé auprès du département pour la création d'un parcours touristique culturel avec des points remarquables. Douze bornes avec textes et photos sur le patrimoine, la faune et la flore seront installés sur le parcours. Le dossier sera instruit en juin. Le montant de la subvention sollicitée est de 50 % du montant HT des dépenses.

Patrimoine : Les trésors de Pannecé ( pièces, boucs, pierres de la carrière) seront exposés au musée Dobrée de Nantes

Opération argent de poche : Dans ce cadre plusieurs actions seront accomplies par les jeunes : Création de la jupe du podium de la salle des loisirs, jardin, confection des jardinières fleuries, villes propre, réparation des décorations de Noël. L'équipe est sympathique

### **Karine HOUGARD**

Tarifification restaurant scolaire : Une réunion de travail avec les communes du Secteur de Riaillé a eu lieu le 9 avril pour la réflexion sur la mise en place de la tarification selon le quotient familial.

Restaurant scolaire : Suite à des problèmes de comportement des élèves en CM1/CM2, monsieur le Maire est intervenu pendant le service afin de rappeler le règlement intérieur du restaurant scolaire. Un Courrier a été envoyé aux parents concerné. Une nouvelle rencontre avec les enfants se fera après les vacances.

Réunion avec les Assistantes Maternelles : Afin d'envisager les projets futurs, les élus de Pannecé ont rencontré les assistantes maternelles le 16 avril dernier pour :

- Faire un point sur la situation actuelle
- Recueillir leur avis
- Recenser leur projet professionnels futurs

10 assistantes maternelles sur 13 étaient présentes et 2 responsables du Relais Petite Enfance. Il a été discuté des projets de MAM. Le taux de charge est descendant. 5 d'entre elles sont en attente de contrat pour septembre.

Certains contrats sont en diminution d'heures (télétravail.. )

Suite à cette rencontre il a été décidé de ne pas donner suite au projet de MAM porté par des personnes extérieures à la commune

### **Cécile ALBERT**

Copil Petite enfance : Le Comité de Pilotage s'est réuni en présence du Conseiller Technique de la CAF qui a indiqué qu'un cumul des services (asmats, microcrèche et mam) reste pertinent sur le territoire. M Bernier orientait sur les bâtiments existants pour les remettre en service car il n'est pas contre l'itinérance.

Le ministère indique qu'il y a de l'argent pour ces structures et que c'est une priorité du gouvernement sur la période 2025/2027.

Le prochain copil inclura les familles.

### **Rodolphe LEHY**

Intramuros : 500 utilisateurs sur Intramuros. Prochaine réunion à fixer pour finaliser la liste des entreprises afin de leur envoyer un courrier. **Morgan LE ROCH**

Travaux d'aménagement du bourg : Envoi des photos des derniers travaux : Retraitement de chaussée + monocouche. Le rabotage pour couler les bordures se fera lors de la semaine n°18.

### **PROCHAINES RÉUNIONS**

- Commission bulletin : Lundi 29 avril à 20h
- Commission matériels : Jeudi 16 mai à 20h30
- Commission scolaire : Mardi 21 mai à 18 h30
- Conseil municipal :
  - Jeudi 23 mai à 20h30
  - Jeudi 27 juin à 20h30

La séance est levée à 23h

Nom Prénom	Signature
CLAUDE Jean-Michel	
LHÉRIAU Marie-Thérèse	
BONNIER Stéphane	
ALBERT Cécile	
LE ROCH Morgan	
BOULO Stéphanie	
ZAWISTOWSKI Yannick	
LEHY Rodolphe	
DURAND Martine	
HOUGARD Karine	
LANOE Carole	
CERCLE Guillaume	
DESORMEAUX Sylvain absent excusé	
CADOREL Pauline	
GAUTRET David a donné pouvoir à Jean-Michel CLAUDE	